

REMISE DU PRIX BARTHOLDI

28 octobre 2004

Allocution d'ouverture

Salutations d'usage

Je suis heureux de pouvoir participer aujourd'hui avec vous à la remise du Prix Bartholdi. L'actualité internationale souligne encore davantage, s'il en était besoin, l'intérêt de ces récompenses.

A l'issue du 4ème conseil des ministres franco-allemand qui s'est tenu il y a quelques jours à Berlin, le Président Jacques Chirac et le Chancelier Gehrard Schröder se sont en effet inquiétés de la baisse constatée de la langue du partenaire en France et en Allemagne, et ont annoncé toute une série de mesures en vue de promouvoir la pratique réciproque de l'allemand et du français.

Outre divers dispositifs de soutien à l'enseignement des langues, l'équivalence générale des certificats professionnels et l'ouverture de formations bi-nationales dans le cadre d'un mastère franco-allemand en administration publique ont ainsi été annoncées.

Comme l'a indiqué à cette occasion le Ministre français de l'Education nationale, M. François FILLON, dans le Plan stratégique pour le développement de la langue du partenaire : « ... pour vendre, mieux vaut connaître la langue de son client. Et pour gagner des parts de marché, il est nécessaire de disposer de cadres maîtrisant parfaitement la langue du client (...) L'accès à un véritable plurilinguisme et à la culture attachée à chaque langue n'est donc pas seulement un objectif politique mais une nécessité dictée par la raison politique et économique ».

Dans ce domaine, il faut bien se l'avouer, le Rhin supérieur fait, une fois encore, figure de pionnier. Les universités et les collectivités de cette région ont en effet de longue date engagé des coopérations visant à donner aux élèves et étudiants de part et d'autre du Rhin, des conditions d'étude et de recherche exceptionnelles, et la possibilité de suivre des formations bi ou tri- nationales.

Ainsi, dès 1987, les universités de Bâle, Fribourg en Brisgau, Karlsruhe et les quatre universités alsaciennes se sont réunies au sein du réseau transfrontalier EUCOR et ont signé une convention visant à encourager les étudiants à poursuivre leurs études de manière

transfrontalière dans plusieurs universités du Rhin supérieur et leur permettant d'accéder, avec une seule inscription, à tous les services sur les autres sites universitaires.

En 1991, Strasbourg voyait se créer sur son campus le premier Pôle universitaire européen de France, dont les objectifs étaient notamment de faciliter l'accueil d'étudiants étrangers préparant une thèse ou d'aider dans leur mobilité les étudiants strasbourgeois.

Depuis, les formations bi- et tri- nationales et les programmes d'échange se sont multipliés dans le Rhin supérieur. Je citerai en particulier, pour les mieux connaître, la formation en BTP et Environnement ou le cursus en « génie des systèmes » créés à l'initiative de la Fachhochschule d'Offenburg et de l'Institut professionnel des sciences et technologies de Strasbourg et au financement desquelles le Conseil Général contribue dans le cadre du programme Interreg.

Et le nombre de ces cursus intégrés continue d'augmenter dans des domaines toujours plus diversifiés : chimie, gestion, médecine, ou encore sciences politiques, langues et civilisations, pour n'en citer que quelques unes.

Le Conseil Général du Bas-Rhin ayant développé depuis plus de 15 ans maintenant une politique volontariste visant à soutenir le bilinguisme et une autre en faveur de la recherche, ne peut que se réjouir d'une telle évolution et accompagner les programmes qui relèvent de ces deux secteurs. Ainsi soutient-il le projet de « Bourse aux stages dans la région du Rhin supérieur » dont l'objectif est de proposer aux étudiants du Rhin supérieur des stages et des hébergements en famille dans les régions frontalières, ou la mobilité des doctorants du Collège Doctoral Européen et bientôt, des chercheurs en neurosciences au sein du réseau NEUREX.

C'est donc tout naturellement que le Conseil Général du Bas-Rhin a accepté de soutenir la création du Prix Bartholdi. Afin de faire connaître et de mieux mettre en valeur les cursus plurinationaux et existant dans le Rhin supérieur et d'encourager les jeunes à s'engager dans des cursus internationaux et pluriculturels.

Et je souhaiterais saluer ici la détermination et l'engagement de Mme Christel LADWEIN dans ce sens. La longue liste des partenaires privés et publics qui accompagnent cette démarche, en dit long, Mme LADWEIN, bien plus que des mots, sur l'intérêt réel de votre initiative.

*

Les prix qui seront remis aujourd'hui honorent huit jeunes gens qui se sont illustrés par la qualité de leurs travaux de recherche. De jeunes chercheurs qui n'ont pas choisi la voie de la facilité ; mais qui ont assurément fait le pari de l'avenir.

Je souhaite ce soir les féliciter tout particulièrement et leur adresser tous mes vœux de réussite dans leur projet professionnel. Mais je suis certain que leur formation technique et pluriculturelle leur ouvrira des perspectives de carrière riches et enthousiasmantes.

Cependant, de tels parcours universitaires n'auraient pas été possibles sans l'engagement d'équipes pédagogiques motivées et compétentes.

Car une telle démarche ne s'improvise pas. Et elle nécessite parfois de faire des concessions et des efforts d'adaptation à la culture du voisin...

J'adresse donc toutes mes félicitations anticipées à l'équipe pédagogique qui sera primée ce soir et qui a mis en place une formation tri-nationale d'ingénieurs en « management de projets en mécatronique ». Et par extension, à tous les enseignants, les chercheurs, les administratifs, qui travaillent d'arrache-pied à créer, dans la région du Rhin supérieur, de si beaux exemples de coopération transfrontalière.

Ce type de projet doit être développé, encouragé. La création dans les années à venir d'un Eurodistrict Strasbourg-Kehl sera je l'espère une nouvelle occasion, un nouvel outil, pour multiplier ou généraliser ce type de démarches.

*

Dans ce dernier dossier, comme dans celui de l'enseignement de la langue du voisin, l'engagement de nos gouvernements respectifs est réel. Nous avons encore pu le constater il y a quelques semaines lors du passage à Strasbourg du Chancelier Strasbourg et du Président Jacques Chirac, et en début de semaine lors du sommet franco-allemand à Berlin.

Et il est vrai que sur ce dossier nous avons besoin du soutien de nos gouvernements, de nos ministres, pour que des mesures concrètes puissent être prises et appliquées, en partenariat avec l'Education nationale, les entreprises, etc...

Noëlle LENOIR a beaucoup œuvré dans ce sens dans le cadre de ses fonctions de Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes et je suis heureux qu'elle puisse être honorée à ce titre aujourd'hui.

Je vous remercie Mme LENOIR pour votre engagement sans faille aux côtés des collectivités alsaciennes pour que se réalisent les nombreux projets transfrontaliers qui fleurissent dans le bassin rhénan, et que se développent ainsi les possibilités de coopération universitaire et les perspectives d'emploi de nos jeunes générations.

Pour terminer je souhaite sincèrement que tous ces efforts portent leurs fruits et que nos jeunes soient de plus en plus nombreux à saisir la chance qu'ils ont de pouvoir vivre et travailler dans un espace économique dynamique, dotée d'une culture commune et pourtant multiple. Un espace de liberté et d'échange, dans le droit fil des rêves de Jean Monnet ou de Robert Schumann.